

Le 2 novembre 2020

L'honorable Jean-Yves Duclos, C.P., député, président du Conseil du Trésor  
90, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Monsieur le Ministre,

PAR COURRIEL

Au nom des agents négociateurs du Conseil national mixte, nous vous demandons de bien vouloir retirer les mesures mises en place par le Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines (BDPRH) concernant les restrictions d'accès aux congés payés des employés de l'État touchés par la pandémie et les directives de santé publique visant à protéger la santé de tous les Canadiens.

Les changements annoncés le 22 octobre dernier et précisés le 30 octobre ont passablement alourdi de restrictions supplémentaires les consignes déjà énoncées dans nos conventions collectives. Nous considérons qu'il s'agit d'une entorse à nos ententes et à notre liberté d'association garantie par la Charte canadienne des droits et libertés en vertu du traitement équitable de tous les Canadiens.

Qui plus est, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) de ces changements, réalisée par notre ministère, démontre que les effets des nouvelles directives touchent les femmes et les membres de groupes marginalisés de façon disproportionnée. Ces directives constituent une forme de discrimination marquée et pour le moins alarmante envers les femmes, les proches aidant(e)s ainsi que les personnes souffrant de problèmes de santé.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre lettre du 28 août 2020, nous étions résolus à collaborer de manière proactive avec le BDPRH et d'autres dirigeant(e)s du Secrétariat du Conseil du Trésor dans le but de veiller à ce que les travailleurs de la fonction publique puissent continuer de servir les Canadiens, à la fois dans le respect des consignes de santé publique et dans le souci de trouver un juste équilibre entre leur vie personnelle et leurs responsabilités professionnelles.

Les mesures mises en place par vos dirigeants sont discriminatoires et enfreignent les droits et libertés des travailleurs de la fonction publique qui ont pourtant redoublé d'efforts pour continuer de servir les Canadiens malgré cette pandémie sans précédent. Le défaut de votre part de renverser vos décisions nous forcera à poursuivre notre requête dans une voie officielle, soit par un recours aux lois sur les droits de la personne, une poursuite en vertu de la Charte ou encore un grief collectif ou individuel – des conflits évitables selon nous, compte tenu du contexte actuel qui commande d'employer nos ressources à meilleur escient, pour servir les Canadiens et prendre soin les uns des autres.

Nous vous invitons à demander à vos dirigeants de retirer les nouvelles mesures, de cesser de violer les droits et libertés des travailleurs et travailleuses de la fonction publique et de nous laisser travailler comme nous savons si bien le faire, c'est-à-dire au service des Canadiens.

Nous vous remercions à l'avance de votre attention.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos plus sincères salutations.



Dany Richard, M.B.A., CPA, CMA, IAS. A, coprésident  
Conseil national mixte

Au nom des groupes suivants :

Alliance de la fonction publique du Canada  
Institut professionnel de la fonction publique du Canada  
Association canadienne des employés professionnels  
Syndicat des agents correctionnels du Canada  
Association canadienne des agents financiers  
Association des juristes du ministère de la Justice  
Association professionnelle des agents du service extérieur  
Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 104  
Gilde de la marine marchande du Canada  
Fraternité internationale des ouvriers en électricité – Section locale 2228  
Conseil des métiers et du travail des chantiers maritimes (Ouest), Conseil des métiers et du travail  
des chantiers maritimes du gouvernement fédéral (Est), Section locale 2182 d'UNIFOR  
Association des professeurs des collèges militaires du Canada  
Association des pilotes fédéraux du Canada  
Association des Chefs d'équipes des chantiers maritimes du gouvernement fédéral  
Association canadienne du contrôle du trafic aérien

C.c. : Nancy Chahwan, Dirigeante principale des ressources humaines  
Sandra Hassan, Sous-ministre adjointe, Conditions d'emploi et relations du travail